



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAISIE DES DOSSIERS EN LIGNE

Un portail de saisie en ligne des dossiers de demande est à disposition des porteurs **qui ont déjà bénéficié d'une subvention car ils disposent d'un identifiant.**

En revanche, les porteurs qui ne sont pas connus des services de la DDCSPP (première demande) doivent fournir leur dossier en format « papier ».

Ce portail est accessible à partir du site : addel.cget.gouv.fr

Les porteurs déjà référencés disposent d'un code tiers. Ils accèdent au portail à l'aide de leur code tiers et leur numéro SIREN.

La partie « présentation de l'organisme » est pré-remplie (identification, adresses, représentant, agrément, pièces permanentes).

Quand il s'agit d'un renouvellement de demande, une fonction permet la duplication d'un dossier antérieur.

A tout moment les porteurs peuvent cliquer sur « nous contacter » afin de remplir une demande d'aide en ligne ou bénéficier de l'accompagnement par téléphone d'une cellule support : 09 70 81 86 94 à l'adresse mél : support.P147@proservia.fr

Attention, après confirmation de la saisie du dossier, il n'est plus possible de le modifier mais une fonction «impression » permet d'obtenir une version « papier » qui pourra être signée par le représentant légal et envoyée au service en charge de l'instruction au titre du CGET (DDCSPP) mais également aux autres financeurs (CAPA) sollicités.